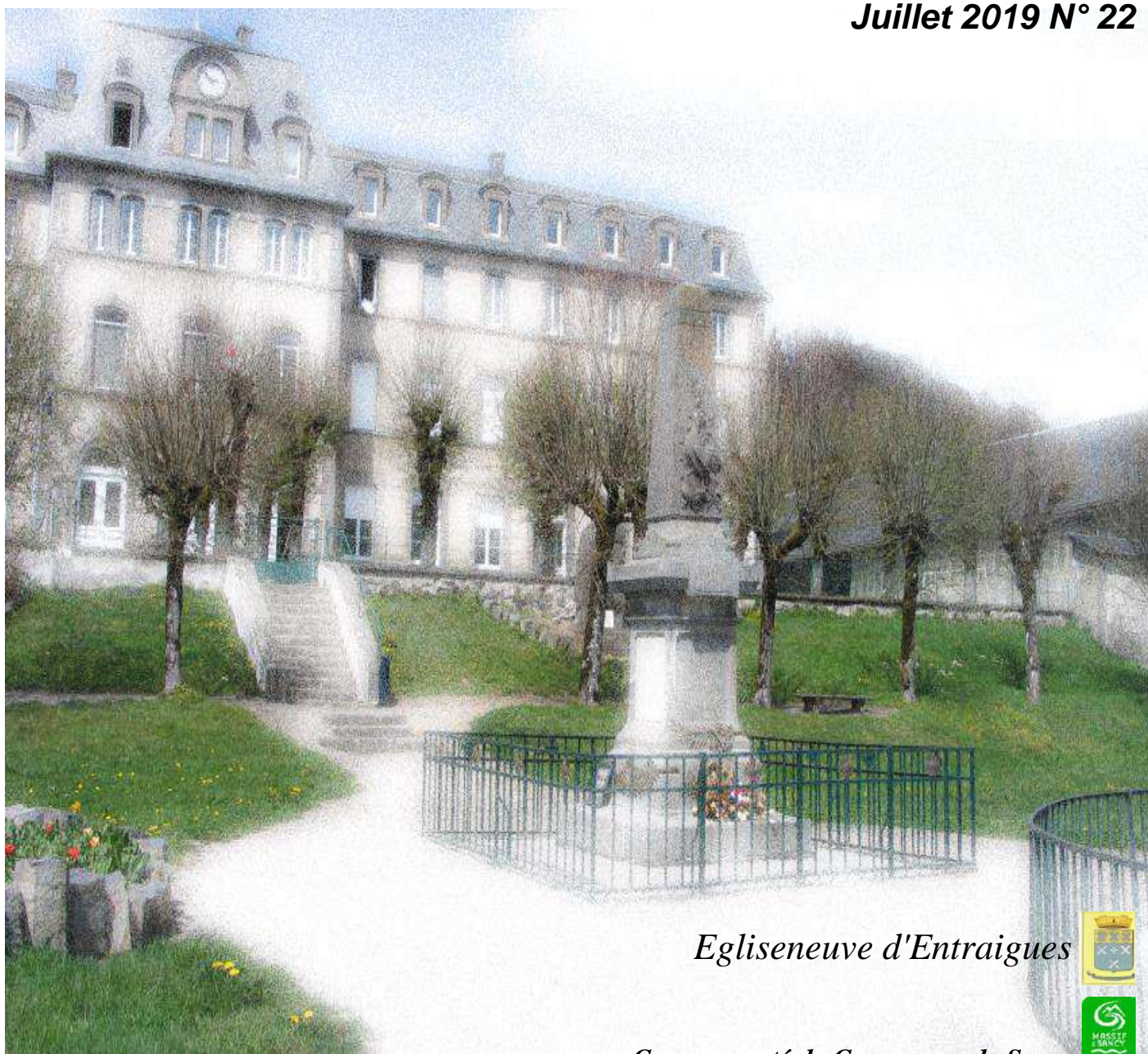


Le Bulletin Municipal

Juillet 2019 N° 22



Eglise-neuve-d'Entraigues



Communauté de Communes de Sancy



SOMMAIRE

• Informations Pratiques	page 2
• Le mot du Maire	page 3
• La vie communale	page 4
• La vie associative.....	page 17
• La vie scolaire.....	page 22
• Informations diverses	page 28

Informations pratiques

URGENCES

Pompiers : 18 ou 112 (pour l'Europe)

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Centre anti-poisons : 04 73 26 09 09

EDF : dépannage sécurité : 0910 333 063

Enfance maltraitée : 119

SOS Amitié : 04 73 37 37 37

Vol carte bleue : 04 54 42 12 12

MAIRIE

Tél. : 04 73 71 90 13

Bureau ouvert au public

Lundi : 9h-12 h - 14h-16 h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h - 14h-16 h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12 h - 14h-16 h

ÉCOLE : 04 73 71 95 77

Cantine scolaire : 04 73 71 35 43

Permanences des élus :

Jeudi : Didier Cardenoux

Lundi et mercredi : 11h - 12 h : Lionel Brendani

Samedi : 11h - 12h : M. Le Maire ou ses adjoints sur rendez-vous

Députée : Laurence VICHNIEVSKY

laurence.vichniesky@assemblée-nationale.fr

Sous-Préfet : 04 73 89 07 76

Conseillers Départementaux :

Lionel GAY : 06 50 51 55 77

Elisabeth CROZET :

Crozet-gay63@orange.fr

Communauté de Communes du Sancy

6 avenue du Général Leclerc

63240 Le Mont-Dore -

Tél. : 04 73 65 24 48

SERVICES DE PROXIMITE :

Médecins (Besse) :

Corinne SUDRE : 04 73 79 50 68

Marina TOURNADRE : 04 73 79 50 68

permanence à Egliseneuve tous les mercredis, consultations ou sur rendez-vous : 04 73 79 50 68

Sandrine DI MIGLIO : 07 68 70 89 22

Cabinet d'ostéopathie : 04 73 89 68 78

Clément Chaput

Pascal Ferrand

Julien Pascal

Marion Planeix

Dentistes :

Sophie Brionnet : 04 73 79 58 09 (Besse)

Didier Cardenoux : 04 73 79 50 67 (Besse)

Infirmiers :

Hélène Phelut : 06 32 14 02 49 (Egliseneuve)

SSIAD Besse : 04 73 79 52 82

SSIAD Condat : 04 71 78 40 00

Kinésithérapeutes :

Marcel Blanquet : 04 73 79 54 19 (Besse)

04 71 78 53 07 (Condat)

Mathieu Castellarin : 04 73 79 51 45 (Besse)

Clotilde Bahin : 04 73 84 17 84

Pharmacie N'Guyen : 04 73 71 91 37

Cabinet Vétérinaire : Didier Rousseau : 04 73 71 94 67

ADMR ABRI Cézallier-Sancy :

Anne Valette : 04 73 71 91 78

Déchetterie de Besse RD 978 Chiloza : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

Mardi de 8 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Fermé le jeudi. 04 73 79 53 16

Ramassage des objets encombrants : le 1er mardi de chaque mois sur inscription en Mairie.

Ligne régulière des Autocars André LR 108 (04 71 78 00 49) : lundi, mercredi, vendredi, toute l'année sauf jours fériés.

Départ Égliseneuve d'Entraigues 10:05 Arrivée Clermont-Fd : Gare SNCF 11:20—Gare Routière 11:30

Départ Clermont-Fd Gare Routière 16:45, Gare SNCF 17:00—Arrivée Égliseneuve 18:14

(Lundi et mercredi)

Gare Routière 18:15—Gare SNCF 18:30, **Arrivée Égliseneuve 19:45** (Vendredi)

Le mot du Maire



Chères Égliseneuveuses, chers Égliseneuvois,

C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale vous adresse son bulletin estival.

La vie de notre commune va s'animer tout au long de l'été tant par la présence des Egliseneuvois en résidence secondaire que par la présence des touristes.

La saison sera marquée par les traditionnelles animations. Merci à tous ceux, associations et bénévoles, qui donnent de leur temps et énergie pour faire vivre notre village.

Nous nous efforçons de poursuivre cette année les projets en cours, notamment les travaux sur le réseau d'eau qui se termineront cet automne, les travaux en vue de la création de l'aire de camping-car, la voirie.

Nous pourrons nous rencontrer tout au long de cette saison et accueillir les nouveaux arrivants sur la commune qui sont, vous l'aurez constaté, de plus en plus nombreux, de nombreuses maisons ayant été rachetées récemment.

Tout montre un regain de vitalité dans notre village. De jeunes agriculteurs s'installent, de nouveaux commerces souhaitent s'installer.

Espérons que cette dynamique se poursuive et je ne doute pas, que les efforts de nous tous pour cultiver le plaisir de vivre à Egliseneuve n'y sont pas pour rien.

Merci à tous pour votre engagement et votre dynamisme.

Votre maire,

Didier CARDENOUX

La vie communale

L'intégralité des comptes rendus de CM est consultable en Mairie

Extraits de compte rendu du Conseil Municipal - 25 Juillet 2019

Présents : Didier CARDENOUX, Pierre MOINS, Lionel BRENDANI, Eliane GOY, Anne VALETTE, Catherine AUGUIN, Lucien ANDRAUD

Absent excusé avec pouvoir : Jean-Claude DALMAS (pouvoir à D. CARDENOUX).

Absents excusés sans pouvoir : Marie-Thérèse CHAUVET et Laurent MARION.

Secrétaire de séance : Eliane GOY.

DEMANDE D'ACQUISITION FONCIÈRE AUX RIVAUX :

Monsieur le Maire donne lecture d'une correspondance de Monsieur Guillaume BOULOGNE qui souhaite acquérir du terrain supplémentaire aux Rivaux et à l'unanimité, il est décidé :

- **DE VENDRE** une portion de terrain, dont la surface exacte reste à définir, sur la parcelle cadastrée AC 220 au prix de 3 € le mètre carré à Monsieur Guillaume BOULOGNE ;
- **DE CONTACTER** Monsieur BLANCHARD, géomètre, pour établir le document d'arpentage qui définira la partie exacte à céder ;
- que les frais de géomètre seront pris en charge par la collectivité ;
- **DE MANDATER** Monsieur le Maire pour signer tous les documents (administratif et notarié) nécessaire à la vente susvisée.

RIFSEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, de l'Expertise et le d'Engagement Professionnel :

Considérant qu'il convient d'instaurer au sein de la commune, conformément au principe de parité tel que prévu par l'article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, un Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel en lieu et place du régime indemnitare existant pour les agents de la commune, Monsieur le Maire soumet à l'Assemblée le projet élaboré, avant avis du Comité Technique et à l'unanimité, il est décidé de porter à la connaissance du Comité Technique le projet ci-dessus évoqué. Ce dernier ne sera arrêté qu'après avis du Comité Technique.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES ATSEM :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée sa décision du 11 avril 2019 supprimant les TAP avec organisation du temps scolaire sur quatre jours à compter du 2 septembre 2019. Il précise que ce nouvel aménagement engendre une diminution du temps de travail des ATSEM (jusqu'alors embauchées en qualité d'Adjoint Technique non titulaire à temps non complet (13/35^{ème}) pour assurer les fonctions d'aide maternelle à l'école publique et d'agent d'entretien des locaux communaux). La

durée de travail effectif étant fixée à 530 heures, il a été proposé à Mesdames Sabine BAPT et Patricia GOMEZ un recrutement à 11.64/35^{ème}, ce qu'elles ont accepté. A l'unanimité, il est décidé de créer deux postes à 11.64/35^{ème} en remplacement des précédents à 13/35^{ème} ; r Monsieur le Maire est mandaté pour signer les contrats avec les agents susvisés.

ADIT 63 : DÉLÉGUÉ A LA PROTECTION DES DONNÉES RGPD :

A l'unanimité, il est décidé de solliciter l'ADIT pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données pendant une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 moyennant la somme de 440 €.

INSTITUTION DU BUREAU DE VOTE AU 1^{ER} JANVIER 2020

Monsieur le Maire rappelle l'implantation actuelle du bureau de vote situé dans l'enceinte du restaurant scolaire et propose son transfert au Foyer Rural situé dans le centre bourg à compter du 1^{er} mars 2020, favorisant ainsi l'accès aux électeurs. A l'unanimité, il est donné avis favorable à la proposition susvisée.

DEMANDE DE SUBVENTION DU JUDO CLUB BESSARD

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'intervention hebdomadaire du « Judo Club Bessard », la salle du Foyer Rural, et fait part de la correspondance de l'association précitée qui sollicite une subvention de la part de la commune afin de promouvoir le judo. Compte tenu du succès remporté par ce sport sur le territoire communal, il est décidé à l'unanimité d'octroyer une subvention d'un montant de 350 € pour l'année 2019.

- **Avenir du Foyer Logement** : pour répondre à l'évolution de la réglementation concernant les résidences autonomie, le foyer logement devra se conformer aux nouvelles exigences, notamment en matière d'accessibilité de la totalité des locaux. L'importance des travaux nécessaires et l'inquiétude liée au faible taux de fréquentation nous conduisent à une réflexion quant à l'avenir et à la forme que devra prendre cette structure à l'échéance 2021.

La vie associative

La journée du Livre



Une vingtaine d'auteurs était présente à la 16^{ème} journée du livre salle du Foyer Rural. Cette manifestation organisée par l'association des Amis d'Egliseneuve est un moment de rencontre des auteurs avec leur public et des séances de dédicaces.

Des artistes amateurs ont exposé leurs talents pour le plus grand plaisir des yeux



La vie scolaire

Informations diverses

Directeur de publication : Didier CARDENOUX

Comité de rédaction : Eliane GOY, Anne VALETTE, Marie-Thérèse CHAUVET, Gérard FANDARD, Didier GUELTON

Ont contribué : Jacques BERNARD, Jean-René TOURNADRE et Mairie d'Égliseneuve



photo Philippe Fustier

Bureau de l'Office de tourisme : 04 73 71 92 65 – Rez de Chaussée de la Maison des Fromages

Mairie d'Égliseneuve d'Entraigues Tél : 04 73 71 90 13 - Fax 04 73 71 93 98

Courriel : egliseneuve@free.fr

Site internet de la commune : <http://www.egliseneuvedentraigues.fr>